

Panorama de la vie associative en Eure-et-Loir

Cécile Bazin, Marie Duros et Jacques Malet



Les objectifs

Ce panorama est destiné à :

- présenter les principaux éléments concernant la vie associative de l'Eure-et-Loir et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif du département notamment à l'occasion des Assises de la vie associative d'Eure-et-Loir du 8 décembre 2007,
- alimenter les échanges que la Direction départementale de la jeunesse et des sports et le Conseil général entendent nouer avec tous les acteurs de la vie associative du département.

Au-delà de l'année 2007, ce panorama pourra :

- être un support de réflexion pour mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation du département,
- fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique,
- constituer la base d'un observatoire de la vie associative.

Le contenu de cette présentation

- ❖ Un point précis sur **les associations nouvelles créées depuis 10 ans**, à partir des données du Journal Officiel :
 - l'évolution année par année, comparée au plan national et régional,
 - les différences observées au sein même du département : dans l'arrondissement chef lieu, dans les trois sous-préfectures, ainsi que les 2 communautés d'agglomération,
 - les principales activités (objets) des associations créées au cours de la décennie.

- ❖ Quelques informations sur **les associations sportives**, issues des statistiques du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

- ❖ Un bilan détaillé de **l'emploi dans les associations** du département, à partir des données de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS - URSSAF) et la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole :
 - le nombre d'associations employeurs, le nombre de salariés, la masse salariale,
 - leur poids au sein du secteur privé en termes d'effectifs salariés et de masse salariale,
 - leur répartition suivant la taille des associations,
 - leur répartition suivant les principaux secteurs d'activités,
 - l'évolution de l'emploi associatif depuis 2000.

- ❖ Une **estimation du nombre d'associations en activité** dans le département.

- ❖ Une **estimation du nombre de bénévoles**.

L'Eure-et-Loir ...

...en quelques chiffres :

5880 km² : 403 communes, 29 cantons

Préfecture : Chartres

Trois sous-préfectures : Dreux, Châteaudun, Nogent le Rotrou

environ 417.000 habitants au 1^{er} janvier 2005

26,5% de moins de 20 ans (24,6% au plan national)

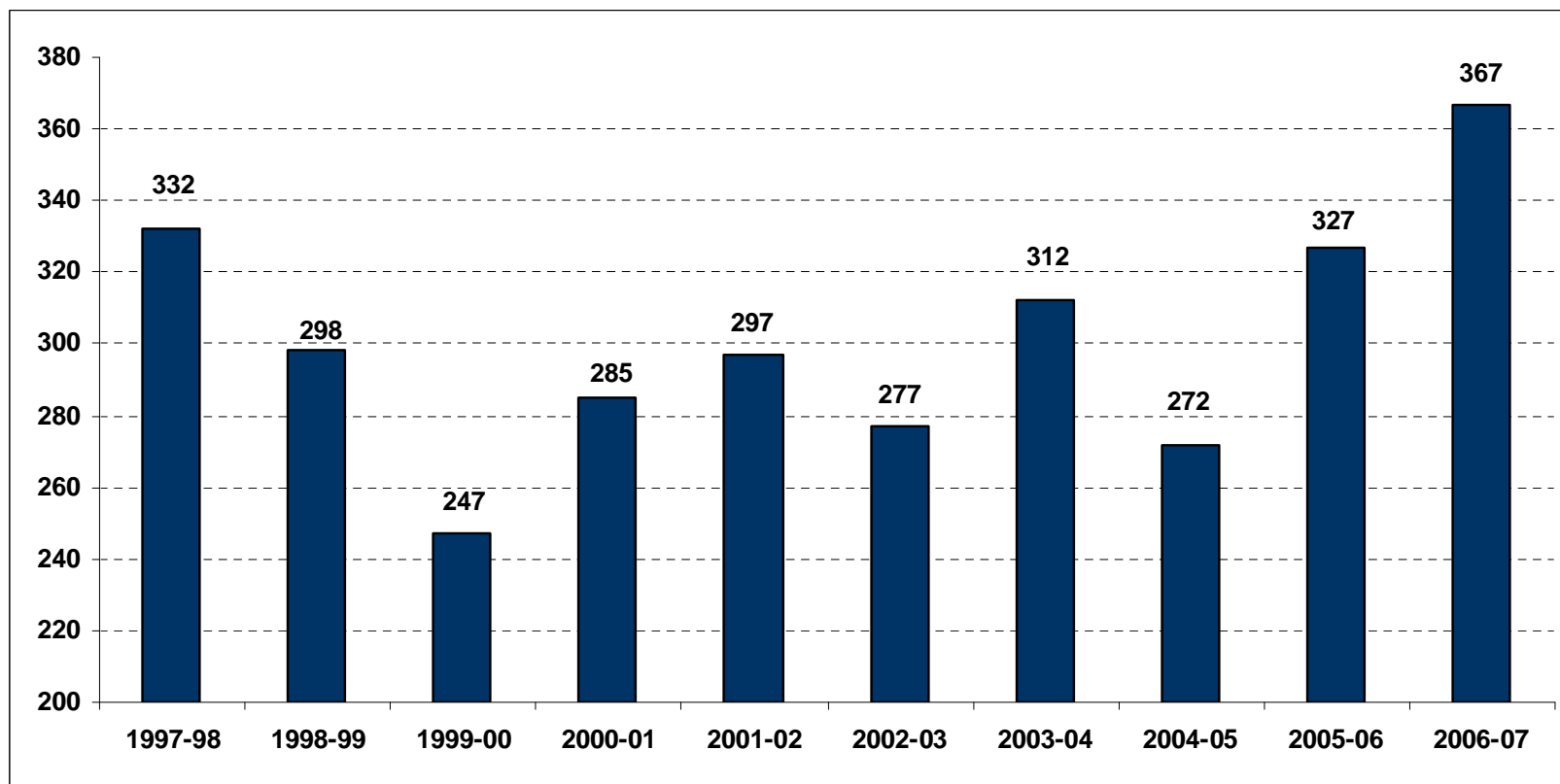
7,6% de demandeurs d'emploi au 4^{ème} trimestre 2006 (8,6% au plan national)

... en quelques mots extraits du site du Conseil général :

« Au sud ouest de Paris, aux portes de la Normandie et des châteaux de la Loire, l'Eure-et-Loir présente une étonnante variété de paysages, une nature préservée, des possibilités de loisirs en grand nombre, un patrimoine riche et diversifié. Plusieurs milliers d'hectares de forêts, un millier de kilomètres de rivières et de cours d'eau viennent compléter l'image, mondialement connue, de la Cathédrale de Chartres émergeant d'un océan de blé. »

Dans ce contexte que peut-on dire de la vie associative en Eure-et-Loir ?

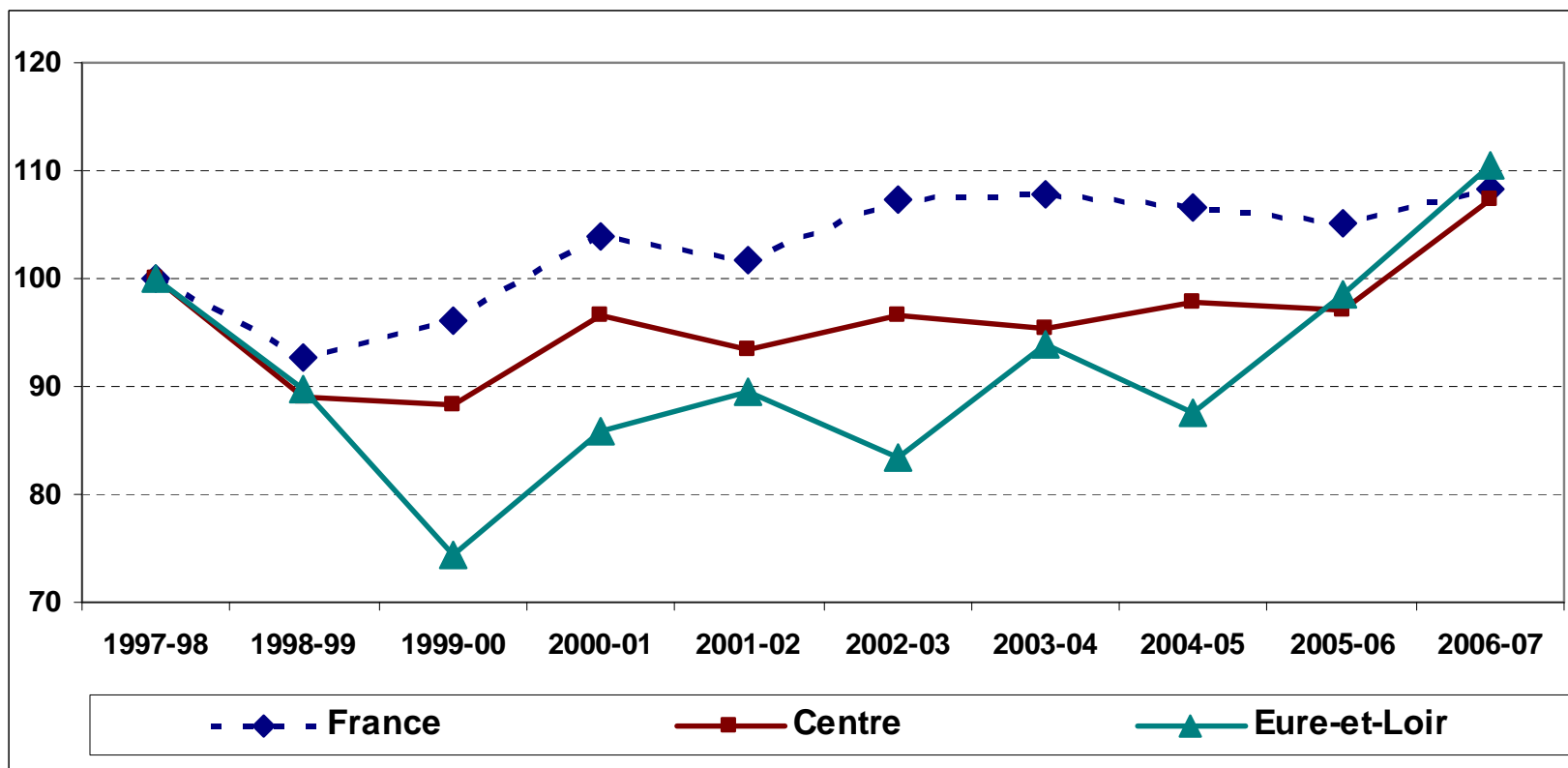
Un nouveau record de créations



Source : Journal officiel

Le rythme des créations, ici mesuré selon l'année scolaire sur laquelle se construit la vie associative, se montre assez irrégulier, entre 250 et 330 créations. L'année 2006-2007 constitue un record, avec 367 associations nouvelles. Au bilan, plus de 3.000 nouveaux organismes au cours de la dernière décennie, dans le département.

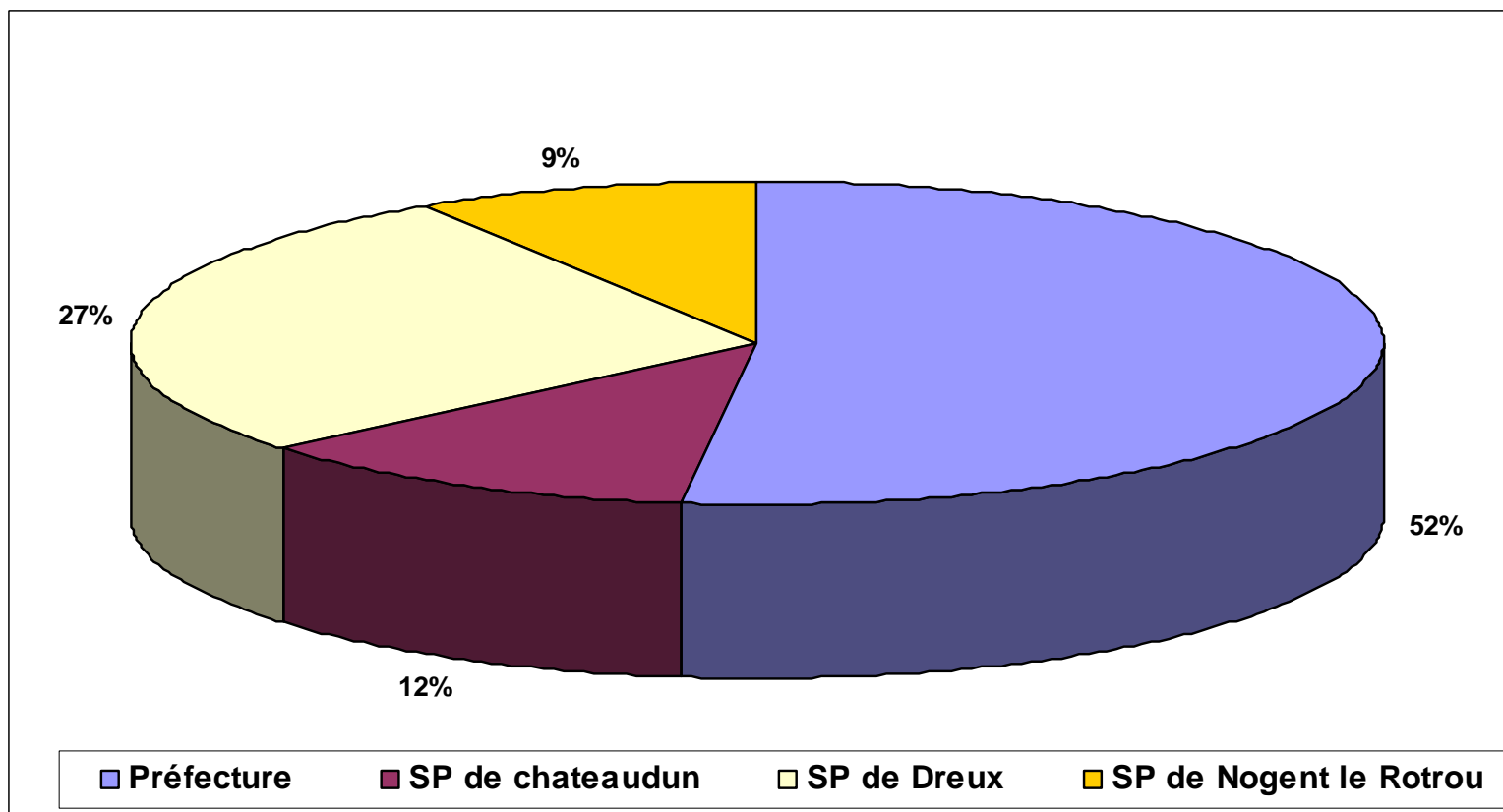
Une évolution plus contrastée en Eure-et-Loir (en base 100)



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. L'évolution est présentée en base 100 en 1997-1998.

La courbe des créations régionales épouse assez bien la courbe nationale. Celle du département est beaucoup plus accidentée. Elle est souvent en dents de scie et en opposition avec les évolutions annuelles nationales et régionales. Au cours des deux dernières années, l'augmentation du nombre de créations a été très sensible.

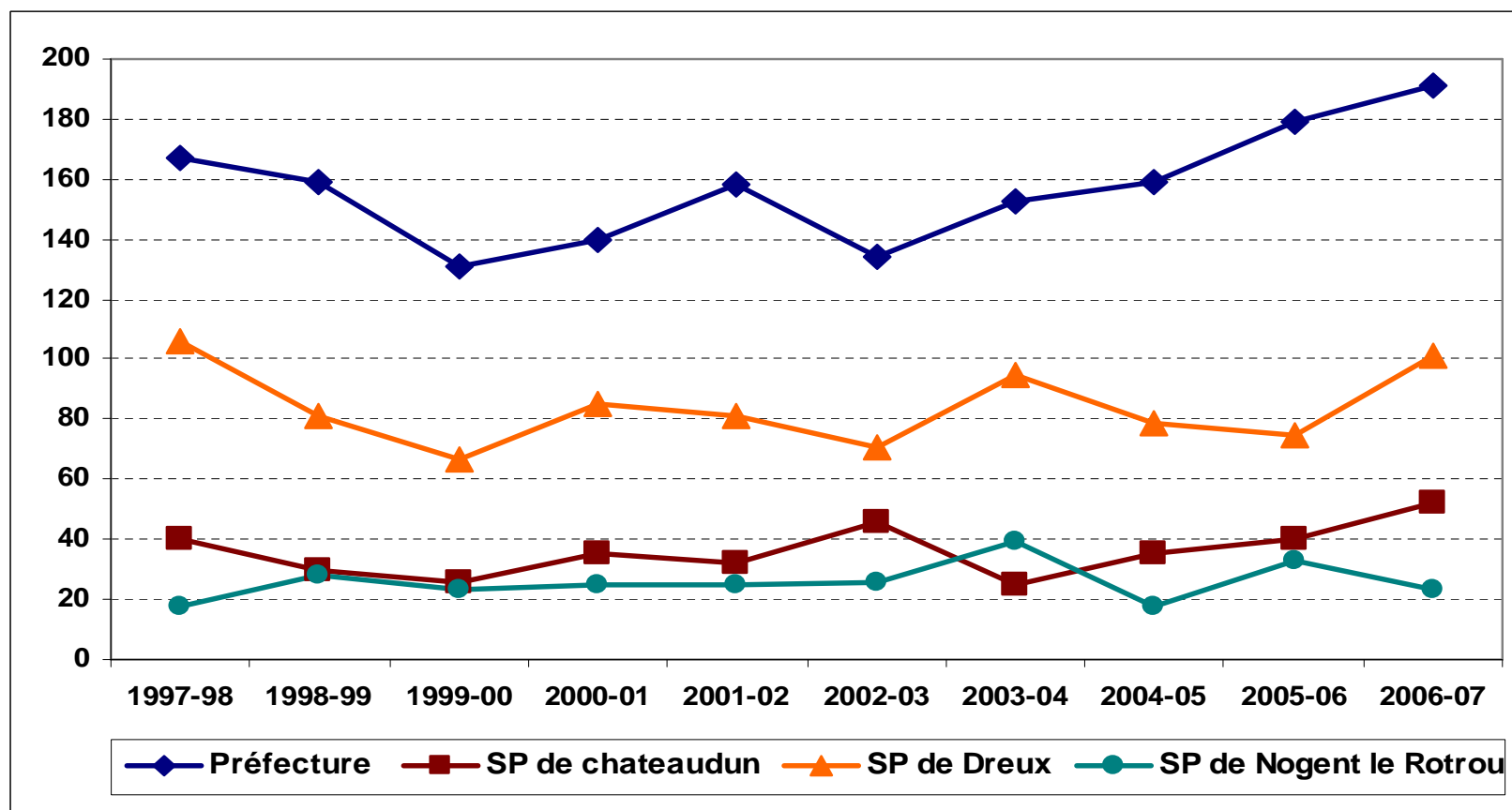
Où sont déclarées les associations euréliennes ?



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Cette répartition a été calculée sur 10 ans (1997-98 à 2007-08).

Avec une moyenne annuelle décennale de l'ordre de 160 associations nouvelles, la préfecture enregistre 52% des créations. La sous préfecture de Dreux, 27% avec environ 90 associations nouvelles chaque année. Les deux autres sous préfectures se partagent les autres créations, avec près de 40 en moyenne annuelle dans l'arrondissement de Châteaudun, et 30 dans celui de Nogent le Rotrou.

Les créations dans les arrondissements d'Eure-et-Loir



Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Lecture : les données sont exprimées en nombre de créations.

La courbe des créations enregistrées en préfecture et celle de la sous préfecture de Dreux sont très voisines jusqu'en 2003-04. Elles divergent ensuite nettement, pour se retrouver en 2006-07. Les courbes de l'arrondissement de Châteaudun et de celui de Nogent le Rotrou sont très proches jusqu'en 2001-02 et connaissent ensuite des évolutions opposées.

Les créations dans les 2 principales agglomérations

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2006-07	Moyenne annuelle pour 1000 habitants (1)
Agglomération chartraine	868	110	1,0
Dreux Vernouillet	503	57	1,2
Département	3033	367	0,7

Source : Journal officiel et INSEE (RGP 1999). Traitement CerPhi. (1) Cette moyenne est calculée sur 10 ans.

- Le nombre de créations annuelles pour 1000 habitants est un indice qui traduit à la fois les attentes de la population et le dynamisme de ceux que nous nommons les « *bâtisseurs associatifs* ». Il est un peu plus élevé dans l'agglomération de Dreux Vernouillet. Pour autant, on doit le mesurer à la lumière du tissu associatif vivant : en effet, un indice élevé pourrait tout à fait traduire une « *frénésie créatrice* » conduisant à des concurrences et à un plus difficile partage des ressources humaines bénévoles et financières. Un indice assez bas peut traduire un bon équilibre local en matière de besoins, et une bonne stabilité des associations.
- L'indice départemental de 0,7 est légèrement inférieur à l'indice régional (0,9) lui même un peu plus faible que l'indice national de 1,1.

Des associations nouvelles : pour quoi faire ?

Répartition (en pourcentage) des créations départementales, selon les principaux objets et au cours des dix années écoulées

Objet	France	Centre	Eure et Loir
Sports	12,7	15,4	15,9
Culture	22,5	20,7	20,6
Loisirs	15,2	16,8	15,7
Social	16,9	15,8	17,2
Environnement	2,6	2,7	2,6
Autres objets	30,1	28,6	28,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. **Lecture** : 12,7% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». L'Eure-et-Loir en comporte 15,9%.

- Le département d'Eure et Loir présente une répartition des créations d'associations assez proche de la ventilation régionale, avec cependant un peu moins de créations dans les loisirs et un peu plus dans le secteur social.

- Dans le département, comme au niveau régional, il se crée proportionnellement davantage d'associations sportives que dans l'ensemble national.

- L'Eure et Loir enregistre une proportion de créations un peu plus faible qu'ailleurs dans le domaine de la culture. Redisons ici avec insistance qu'une faible proportion de créations peut tout à fait être lue positivement, traduisant une grande stabilité et une bonne solidité du tissu existant dans le secteur considéré.

- Les créations dans les domaines des loisirs, et de l'environnement sont, elles, équivalentes à celles observées au plan national.

L'objet des créations dans chaque arrondissement

Ventilation des créations (en pourcentage)
en fonction des principaux objets,
et sur une période de dix ans.

	Préfecture de Chartres	SP de Châteaudun	SP de Dreux	SP de Nogent le Rotrou
Sports	15,9	14,5	16,1	16,9
Culture	20,8	17,5	20,9	22,9
Loisirs	15,5	19,3	14,6	15,1
Social	16,9	18,5	17,6	15,6
Envir.	2,1	3,1	2,7	4,4
Autres	28,8	27,1	28,1	25,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement CerPhi. Lecture : 15,9% des associations créées dans l'arrondissement de Chartres, au cours de la décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». On en compte 14,5%, dans l'arrondissement de Châteaudun, 16,1% dans celui de Dreux et 16,9% dans celui de Nogent le Rotrou.

- Comparé à la répartition nationale (tableau précédent), l'arrondissement chef lieu de **Chartres** présente une forte attirance **pour le sport**. Les créations dans le domaine social sont aussi nombreuses qu'au plan national ; elles le sont un peu moins dans le secteur de la culture et de l'environnement.
- La sous préfecture de **Châteaudun** a enregistré, au cours des dix années écoulées, proportionnellement plus de créations **dans les domaines des loisirs, du social et de l'environnement**.
- On compte, dans l'arrondissement de **Dreux**, plus d'associations nouvelles dans le domaine **social** et dans le **sport**.
- L'intérêt pour le sport semble encore plus fort dans l'arrondissement de **Nogent le Rotrou**. **L'environnement** n'est pas en reste : les associations nouvelles y sont bien plus nombreuses que dans les 3 autres arrondissements. Il en est de même pour la **culture**.

Les associations sportives en Eure-et-Loir

Quelques chiffres clefs

	France	Région Centre	Eure et Loir
Nombre de clubs en 2006	167 220	7 830	1 150
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	3,2	2,8
Nombre de licenciés par club	88	76	88

Source : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et population estimée par l'INSEE au 1.01.2004

- On compte près de **1200 clubs** dans le département. Rapportée à la population, cette présence sportive correspond à la moyenne nationale.
- Le nombre de licenciés a augmenté ces 2 dernières années. Les clubs d'Eure et Loir sont aujourd'hui de taille équivalente à la moyenne française avec 88 licenciés par club. Chiffre bien supérieur à la moyenne régionale.
- Ces clubs résistent particulièrement bien dans le temps : en prenant en compte les clubs existants il y a **dix ans**, les clubs créés en une décennie, et le nombre de clubs aujourd'hui, on compte environ **660 disparitions, soit 34,7%** des clubs qui ont eu une activité au cours de cette même période de référence. Un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale d'environ **40%**.

Le poids économique et social du secteur associatif

Selon l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS – URSSAF) et la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), il y avait en France, fin 2006, plus de 170.000 associations employeurs, comptant environ 1.700.000 salariés. Ainsi, l'emploi associatif représente 8,5% de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel, et 6,4% de la masse salariale totale correspondante.^[1]

En Eure-et-Loir, 7,5% des salariés du privé sont employés dans une association

- Le régime général enregistrait 885 associations employeurs dans le département comportant, au 31.12.2006, 6 864 salariés.
- Le régime agricole enregistrait, lui, 523 salariés répartis dans 41 associations.
- Ainsi, les 885 associations et les 7 387 salariés, représentent dans le département :
 - 7,5 % des salariés du secteur privé (Centre : 8,6 % ; France : 8,5 %)
 - 5,1 % de la masse salariale du secteur privé (Centre : 6,4 % ; France : 6,4 %)
- Selon la direction générale des impôts, on comptait, au 30 juin 2006, 203 associations fiscalisées (dont 76 groupements d'employeurs) en Eure-et-Loir, c'est-à-dire ayant pour partie une activité considérée comme commerciale et donc assujettie à la TVA et éventuellement à l'impôt sur les sociétés.

[1] La méthodologie utilisée est disponible sur le site du CerPhi www.cerphi.org dans « *La France associative en mouvement* » Octobre 2007.

Effectifs salariés dans les associations euréliennes

	Associations employeurs par tranche d'effectifs (en %)		Effectif moyen pour chaque tranche	
	En Eure et Loir	Au plan national	En Eure et Loir	Au plan national
Moins de 3 salariés	63,6	56,6	1,0	1,0
de 3 à 5 salariés	12,1	13,9	4,2	4,1
de 6 à 9	6,6	9,0	7,8	7,7
de 10 à 19	7,7	8,9	14,5	14,1
de 20 à 49	6,7	7,6	32,8	31,5
de 50 à 99	2,5	2,7	64,2	68,1
Plus de 100	0,9	1,2	179,7	204,5
Total	100,0	100,0	8,0	9,9

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- **Les associations de moins de 3 salariés sont nettement plus nombreuses qu'au plan national.**
- **L'effectif moyen est le même qu'au plan national dans les associations de petite taille. C'est à partir des associations de plus de 20 salariés que l'on note des différences. C'est surtout la faible proportion d'associations employeurs de plus de 100 salariés qui explique que l'on compte, en moyenne, 8 salariés dans les associations d'Eure et Loir pour près de 10 au plan national.**

Associations et salariés par secteur d'activité

	Associations employeurs			Effectifs salariés		
	Nombre	Répartition (en %)	Réf. nationale (en %)	Nombre	Répartition (en %)	Réf. nationale (en %)
Culture loisirs	128	13,8	14,0	230	3,1	4,4
Sport	271	29,3	18,5	328	4,4	4,1
Education	87	9,4	9,4	767	10,4	12,0
Santé	14	1,5	1,9	220	3,0	7,6
Social	149	16,1	17,3	3 963	53,6	46,0
Associations n.c.a. (3)	169	18,3	24,4	852	11,5	13,1
Autres activités	108	11,7	14,5	1027	13,9	12,8
Ensemble	926	100,0	100,0	7387	100,0	100,0

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française de l'INSEE.
 (3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs

Le secteur sanitaire et social représente à lui seul **16 %** des associations employeurs, et près de **54 % des salariés**. On y trouve les plus grosses structures. Ce sont des employeurs plus modestes que l'on observe dans le secteur sportif. Ainsi, **près d'un employeur associatif du département sur trois est un club sportif**, mais ensemble, ces clubs représentent moins de 5 % des salariés.

L'effectif salarié moyen par secteur d'activité

	En Eure-et-Loir	Au plan national
Culture loisirs	1,8	3,1
Sport	1,2	2,2
Education	8,8	12,4
Santé	15,7	39,3
Social	26,6	26,0
Associations n.c.a. (3)	5,0	5,3
Autres activités	9,5	8,8
Ensemble	8,0	9,8

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française de l'INSEE.
(3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs.

- L'effectif moyen est inférieur à la moyenne nationale dans la plupart des secteurs d'activités.
- La seule exception se situe dans le domaine **social** qui compte quelques établissements de taille importante sous statut associatif.

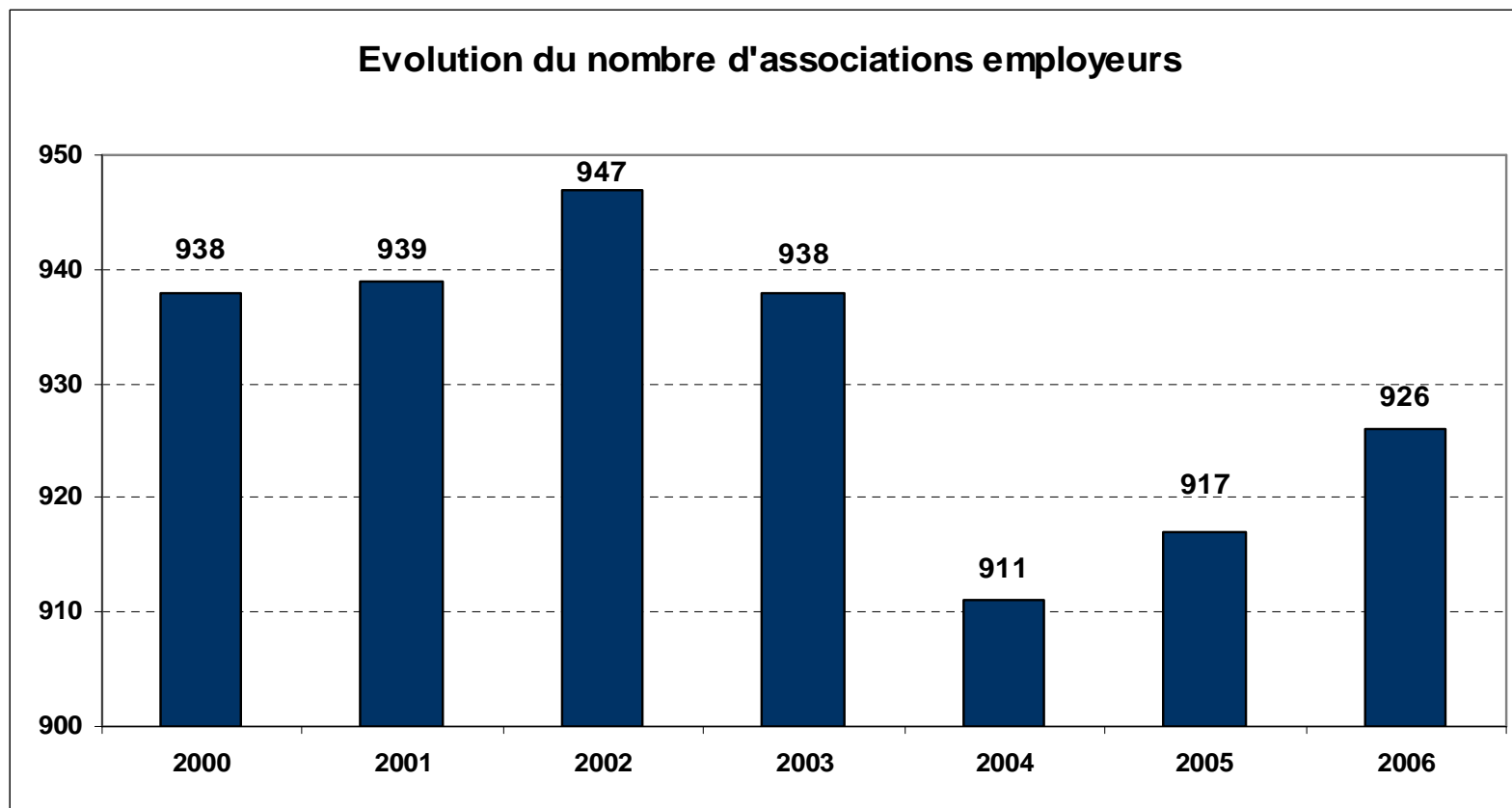
La masse salariale par secteur d'activité (en %)

	Répartition de l'assiette salariale (en %)		Salaire moyen mensuel par tête au niveau national (en €)
	En Eure-et-Loir	Au plan national	
Culture loisirs	2,0	3,5	1143
Sport	2,7	3,0	1078
Education	12,3	12,5	1528
Santé	5,3	11,5	2214
Social	53,4	42,8	1356
Associations n.c.a. (3)	0,7	12,7	1413
Autres activités	23,6	14,1	1619
Ensemble	100,0	100,0	1462

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Extractions suivant la Nomenclature d'Activité Française de l'INSEE.
 (3) associations répertoriées par l'INSEE comme non classées ailleurs

- La masse salariale dans la culture et la santé est proportionnellement inférieure à la moyenne nationale.
- Quant au secteur social, il représente à lui seul près de 54 % de la masse salariale totale du secteur associatif, soit bien plus qu'au plan national (43%).

Evolution du nombre d'associations employeurs en Eure-et-Loir



Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006.

Le nombre d'associations employeurs a peu varié entre 2000 et 2003. En 2004, on observe un certain repli vraisemblablement lié à la disparition des emplois jeunes, suivi d'une reprise en 2005, en lien avec l'apparition du Chèque emploi associatif.

Croissance de l'emploi dans les associations

Evolution annuelle du nombre de salariés

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2005	2006
Eure-et-loir	-	- 5,2	0,8	2,4	0,6	- 0,1	4,9
Région	-	4,0	2,2	2,8	2,7	2,5	1,5
France	-	2,9	3,7	2,7	1,4	1,6	1,3

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- Au cours de cette période, on constate surtout la très nette baisse de l'année 2001.
- Si l'on prend en considération l'augmentation constatée depuis 2001, on parvient à près de 9%, soit près de 600 emplois nouveaux.
- L'année 2006 a été marquée par une forte hausse, correspondant à 344 emplois nouveaux.

Croissance de la masse salariale

Evolution annuelle de la masse salariale

	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2005	2006
Eure-et-loir	-	- 9,0	4,2	3,4	3,9	2,7	8,9
Région	-	6,5	5,7	5,0	4,8	3,7	5,9
France	-	5,0	6,0	4,7	3,9	3,5	4,9

Source : Données ACOSS et MSA au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- Outre la baisse observée en 2001, en lien avec celle du nombre de salariés, la masse salariale du département connaît des évolutions assez voisines de celles observées à l'échelle de la région et du pays. L'augmentation est très nette en 2006, pour atteindre 120 millions d'euros.
- Au bilan, la masse salariale totale a ainsi augmenté de 14 % au cours de cette période de six ans. Tout comme la progression du nombre de salariés, elle est inférieure à l'évolution nationale au cours de la même période. Il est vraisemblable que cela s'explique ici par la forte proportion de petites associations employeurs, plus fragiles que les autres.

Chèque emploi associatif : premier bilan

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004.

A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le *chèque emploi associatif* est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il concerne les associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein (effectif calculé en moyenne de l'année). **Le tableau présente le bilan de l'année 2006.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en €)
Eure et Loir	201	404	1 005 682
Région	1 155	2 803	6 649 209
France	24 652	59 452	144 982 173

Source : Données ACOSS au 31 décembre 2006. Traitement CerPhi.

- Au cours d'une montée en puissance progressive depuis 2004, l'Eure et Loir a dépassé, en 2006, 200 utilisateurs et 400 salariés.
- Ainsi, parmi les associations du département concernées par ce dispositif de simplification, 28,7% l'ont fait en 2006. Cette proportion, bien supérieure à la moyenne nationale qui est de 20,8%, place le département **au 6^{ème} rang national**.

Combien d'associations en activité aujourd'hui ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 15 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 4.900 et 5.200 associations en activité dans le département.

(1) A partir des travaux du CerPhi – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le laboratoire Matisse.

Combien de bénévoles dans le département ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon la méthodologie suivante (1), construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002) *

❑ Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 12 à 13 bénévoles pour chaque association. **Ce qui, en Eure et Loir, permet de penser que l'on dépasse 60.000 bénévoles.**

❑ Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. **Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir de l'ordre de 25.000 bénévoles réguliers en Eure et Loir.**

(1) Pour en savoir plus : voir *La France bénévole 2007* – www.cerphi.org * S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable

Les chiffres clés de la vie associative en Eure-et-Loir

- ❖ Environ 300 associations nouvelles chaque année, en moyenne depuis 10 ans.
- ❖ 900 associations employeurs. Trois sur dix se situent dans le secteur sportif.
- ❖ 7,5% des salariés euréliens du secteur privé travaillent dans une association. Près de 7.400 salariés sont ainsi employés en milieu associatif, dont une large majorité dans le domaine sanitaire et social (54%).
- ❖ Le nombre de salariés des associations a augmenté de près de 600 entre 2001 et 2006, et la masse salariale était de 120 millions d'euros en 2006.
- ❖ Le département compte entre 4.900 et 5.200 associations vivantes, dont près de 1.200 clubs sportifs, qui résistent mieux dans le temps qu'ailleurs.
- ❖ Elles mobilisent environ 60.000 bénévoles, dont environ 25.000 personnes interviennent très fidèlement et régulièrement pour les faire vivre.